

# ASSEMBLEE NATIONALE

13 janvier 2006

---

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 127

présenté par  
M. Braouezec  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE 3 *sexies***

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer, pour des motifs d'ordre général, un article qui contrevient manifestement au principe fondamental de libre accès à la justice et à la loi de 1901 sur les associations.